

AVAP de Clermont (74) - Patrimoine bâti et paysager

- Périmètre de l'AVAP
- Périmètre des secteurs de l'AVAP
- Courbe de niveau (pas de 25m)
- Cours de niveau (pas de 5m)
- Cours d'eau
- Bâtiment

- Monument Historique
- Abords de 500m des Monuments Historiques

- ### Patrimoine bâti
- Bâti C1-remarquable
 - Bâti C2-intéressant
 - Bâti C3-accompagnement
 - Hospitaliers-chapelle
 - Croix-oratoire
 - Bassin-fontaine
 - Sources

- ### Patrimoine paysager
- #### Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
 - Linéaire de vue
 - Point repère
- #### Structures arborées
- Arbre isolé
 - Haie ou alignement champêtre

- ### Espaces libres
- Bois
 - Parc arboré
 - Jardin, espace à dominante végétale
 - pied de mur végétalisé
 - Espace à dominante minérale
 - Pré, culture
 - Verger (relictuel)
 - Espace d'ancien placeage - Source : Mapped

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire du 9 mai 2023
approuvant l'AVAP / SPR de la Commune
de Clermont

Le Président,
M. Paul RANNARD

